

ATTESTATION DE RÉUSSITE

A L'EXAMEN CERTIFIÉ PAR L'AMF

en application des articles 312-3 à 312-5, 314-9, 318-7 à 318-9, 321-37 à 321-39, et 325-24 à 325-26 de son règlement général⁽¹⁾

La présente attestation est attribuée à :

Monsieur Michael YUILLE
né le 09/03/1980 à WIGAN (99)
ROYAUME-UNI



Fait à Paris, le

01/08/2023

*Pour Génésia Finance,
Caroline THAUMIAUX, Directrice Générale*

⁽¹⁾ GÉNÉSIA est homologué par l'AMF (numéro de certification C6 en date du 14/06/2010) pour délivrer un examen certifié validant les connaissances réglementaires minimales à acquérir pour exercer les fonctions décrites à l'article 312-3 du règlement général de l'AMF. D'autres qualifications et expertises appropriées peuvent être requises pour exercer ces fonctions.